

## Une adhérente de notre association lance un appel : Luttons ensemble contre la chenille processionnaire



Oui, nous le pouvons, **tous ensemble profitant de notre insularité**. En effet, à l'île d'Yeu, nous ne sommes pas « pollués » par les papillons des communes environnantes, lors du vol de ceux-ci, et de l'accouplement qui donnent naissance, après la ponte des œufs, aux chenilles processionnaires après plusieurs stades de leur développement.

Rappelons, que la chenille processionnaire du pin, espèce invasive, se nourrit des aiguilles, entraînant le ralentissement de la croissance du pin, puis sa mort.

À chaque stade du cycle biologique de la chenille processionnaire, qui s'étale sur quatre à six mois compte tenu du réchauffement climatique, des solutions existent pour éradiquer ce nuisible, générant un **vrai problème de santé publique**, tant au niveau régional que national.

Preuve en est, les consultations médicales de plus en plus fréquentes (**démangeaisons, phénomènes allergiques, problèmes respiratoires, ophtalmologiques** ...) dues aux poils urticants microscopiques libérés à ses différents stades par les chenilles. Vous pouvez en être victime lors de vos promenades dans les bois de pins, ou tout simplement dans votre jardin si vous avez des nids dans vos pins. Ingerées par les animaux domestiques, elles entraînent bien souvent leur décès, car ceux-ci ne peuvent plus s'alimenter (nécrose de la langue et des muqueuses buccales).

Sur l'île, de novembre 2015 à fin février 2016, un groupe de bénévoles a fait un travail énorme dans le bois des Conches entre le Puits Marie-Françoise et le Fort des Conches, et également sur d'autres sites : **60 remorques de nids de chenilles ont été remplies** au cours de plusieurs journées.

• Nous sommes intervenus par **ÉCHENILLAGE** et brûlage de centaines de nids de chenilles processionnaires, coupés dans ce secteur. Le résultat est immédiat sur les pins qui revivent, ainsi débarrassés de leurs destructeurs.

L'ensemble des moyens de lutte :

- Dès l'apparition des « pré-nids » en fin d'été, et tout au long de la croissance du nid, avant la descente des chenilles de celui-ci vers la terre, où elles s'enfouissent, nous pouvons sectionner les extrémités des branches de pin qui les portent et les brûler : c'est l'**échenillage**.
- Nous pouvons également grâce à la pose de NICHORS dans nos jardins et les bois de pin, encourager les oiseaux prédateurs insectivores : dans notre région les mésanges, les coucoucs et autres migrateurs.
- Lorsque les nids sont situés en dehors de la portée des échenilloirs (limité à 10/12 mètres environ), il faut poser sur l'arbre un ECOPIEGE : constitué d'une collerette fixée autour du tronc du pin, muni d'un sac collecteur qui piège les chenilles lors de leur descente.

J'insiste sur le fait, que ces moyens de lutte doivent être tous inscrits dans la **protection de la biodiversité de notre île**. L'île d'Yeu présente un capital faune et flore, que nous devons préserver et transmettre aux générations futures. En ce sens, la charte «pour une île sans pesticides», portée par le Collectif agricole, la Mairie et les associations Yeu demain et des Croqueurs de pommes montre la voie.

C'est pourquoi, nous ne vous conseillerons pas d'utiliser les pièges à phéromones, qui pour beaucoup d'entre eux n'utilisent pas la **phéromone spécifique à chaque espèce de papillons**. Ce qui fait que ce type de piège, attire d'autres sortes de papillons, ce qui est **extrêmement dommageable pour la biodiversité très riche** en ce domaine sur notre île.

Nous sommes extrêmement réservés sur l'utilisation depuis le sol par pulvérisation d'un insecticide (le Foray 48B), dont les fiches techniques et « de données de sécurité » consultables sur Internet selon la réglementation CE, sont très loin de nous rassurer compte tenu de « la toxicité aigue pour les abeilles »...

Pour une efficacité complète et coordonnée de cette initiative citoyenne, l'idéal serait de constituer pour chaque secteur de l'île, un groupe de bénévoles avec **mutualisation du matériel, notamment des échenilloirs**, instruments assez coûteux, mais que l'on peut aussi trouver lors de vide-greniers...

Nous sommes soutenus par le service environnement de la mairie, par le prêt d'échenilloirs, l'organisation de réunions sur le sujet et la présence très appréciée de certains de ses membres à nos campagnes.

Je lance donc ici un appel aux bonnes volontés pour rejoindre le groupe et à ceux qui possèdent des échenilloirs.

**«Seul on va vite, ensemble on va plus loin»**

Marie Christine Duliege  
mcduliege.com  
Tel : 06 08 74 46 18